



**DECISION DU PRESIDENT
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

N° 15-31

Objet :

**Travaux de renouvellement du
réseau d'assainissement et d'eau
potable rue Jean Bailly et rue et
impasse Gustave Flaubert à
Mably**

LE PRESIDENT,

**Conformément à la
délégation accordée par
le Comité Syndical du
29 avril 2015 ;**

Vu le rapport suivant :

Attribution

Une consultation a été lancée pour la passation du marché de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et d'eau potable rue Jean Bailly, rue et impasse Gustave Flaubert à Mably. Une publicité a été mise en ligne le 14/09/2015 sur le site du BOAMP sous la référence 2015-258 BOAMP.

A la date de remise des plis, le 5/10/2015, six plis avaient été reçus pour les candidats suivants :

- ALBERTAZZI ;
- SMTP;
- CHOLTON;
- TPCF;
- LMTP;
- SADE .

La commission d'examen des marchés du 12/10/2015 a émis un avis favorable à l'admission de toutes les candidatures.

La commission d'examen des marchés du 19/10/2015 a proposé de retenir l'offre de la société SADE pour un montant estimatif de 280 369,00 € HT.

En conséquence, Monsieur le Président,

DECIDE

1°) d'admettre toutes les candidatures;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202211-20150921-D645111DE

**2°) d'attribuer le marché de travaux de renouvellement du réseau
d'assainissement et d'eau potable rue Jean Bailly, rue et impasse Gustave
Flaubert à Mably à la société SADE pour un montant estimatif de 280 369,00 € HT ;**

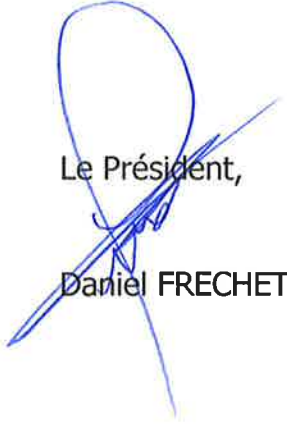
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2015

3°) de signer le marché correspondant ;

4°) de dire que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au(x) budget(s) concerné(s).

Roanne, le **21 OCT. 2015**



Le Président,

Daniel FRECHET